



Commission administrative paritaire Secrétaires administratifs

Séance du 9 juin 2011

Liminaire

Faute de NES (Nouvel Espace Statutaire), nous vous invitons à réclamer un véritable repyramidage de la filière administrative qui reconnaisse effectivement vos capacités, vos compétences, votre expérience... en signant la pétition ad hoc que vous trouverez sur le site de la CGT-Culture et/ou auprès d'un camarade de votre service.

Le secrétariat adjoint de cette séance sera tenu par la CGT, seule présente. Foin de SUD et de FSU.

Ordre du Jour

1. **Approbation du PV du 1^{er} décembre 2011** sous réserve de quelques modifications.
Suivi des avis rendus, relatifs aux détachements entrants. Nous écrivions dans le précédent CR « Suite au gel des postes, c'est seulement actuellement que les entrants trouvent leur poste. » Nous avons été trompées. Lors des CAP 2010 (juin et décembre), nous avons rendu un avis favorable à l'arrivée de 22 détachements. Or l'Administration est en train de procéder au recrutement de seulement 6 agents détachés pour toute la métropole. Car ces fins négociateurs n'ont pas été capables de décrocher plus de postes budgétaires, pour les SA. Justification ? « Le plafond d'emploi » ! Ainsi les services attendent toujours des agents pour remplir les missions qui restent imparties et vous, vous devez continuer à pallier ces carences. Parce nos décideurs (! ! !), sans goût pour les missions de ministère de la Culture et de la Communication, se contentent d'obéir en dignes fourriers du ministère du Budget .
2. **Titularisation** selon le décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique.

Nom	Affectation
MENSAH Rita	DRAC Ile de France
SENECHAL Didier	DG Création Artistique

Une troisième personne n'a pas donné satisfaction à son service. L'Administration a proposé le renouvellement de son contrat en catégorie C, sur un autre poste, dans un autre service plus adapté à son handicap aux dires de l'Administration. Les représentantes de la CGT, seules présentes, se sont efforcées de modifier la perception de son travail par l'Administration et désapprouvent la déqualification de B en C. Lors du vote, nous avons préféré nous abstenir car un vote contre aurait pu desservir l'intérêt réel de la personne en question.

3. Mutation / Détachement :

Quand les agents ne relèvent pas du titre 2 ou sont accueillis sur le titre 3 (à bon entendre, salut), l'avis rendu est sous réserve de disponibilité budgétaire (SRDB) dans le courant de l'année 2011.

NOM, Prénom	Affectation	Candidats	Retenus	Mut / Dét
BEOLET Hubert	ENSAD	1	1	Mut
CAPEL Christine	DRAC Rhône-Arpes	1	1	Mut
CLAIRET Ursula	SRH 1A	1	1	Mut
DORNOIS Elisabeth	STAP Pyrénées Atlant.	1	1	Mut
LABROT Marie	DRAC Lorraine	1	1	Mut
ROUSSEL Marie	DRAC Ile de France	1	1	Mut
BLANC Vilma	Musée du Louvre	17	1	Dét T3
DROULEZ	DRAC Nord	1	1	Dét
GAUTHIER Caroline	SG / SR2 ASP Assistante sociale	4	2	Dét
LASSALE Laurent	ENSBA	1	1	Dét
LE PAPE Alexandra	SG / SR2 ASP Assistante sociale	4	2	Dét
MOREY Madeleine	DG Pat	1	1	Dét
POLGE Nathalie	EA Paris La Villette	1	1	Dét

4. Réductions d'ancienneté au titre de 2010

Après s'être félicitée de gérer le corps des SA dont le taux de retour des évaluations est le meilleur du ministère : 62 % (!), l'Administration a dû s'engager à attribuer, après la présente CAP, au fur et à mesure de l'arrivée des évaluations manquantes, le mois de bonification demandé, à concurrence de 202, en fait.

Pour l'instant 353 agents du corps bénéficieront d'un mois de réduction d'échelon au titre de 2010.

Nous n'avons pas pu savoir quels services traînaient des pieds. Donc, si vous n'êtes pas au dernier échelon de votre grade ou dans les 5 premiers de la classe normale, nous vous conseillons vivement de vous assurer que votre évaluation a bien été envoyée ou le sera prochainement ; histoire que votre hiérarchie ne croit pas que son retard l'exonère de vous évaluer pour l'année 2010.

L'administration s'est engagée à fournir lors de la dernière CAP de l'année 2011 un bilan de 'consommation' des mois de réduction d'ancienneté.

5. Intégration après détachement :

Nom	Affectation	Cl.
BRUN Pascale	EA Marseille	Cl. Norm
MAGNIER Nicole	EA Marseille	Cl. Sup
MOCQ Martine	DRAC Nord	Cl. Exc
PASCAL Michel	Musée Moyen Age	Cl. Norm
PENTECOTE Catherine	EA Marseille	Cl. Sup
VATAR Sophie	Mobilier National	Cl. Norm
WILK Annie	DRAC Champagne-Ardenne	Cl. Exc

6. Questions diverses :

Suite à nos questions sur ces sujets, on nous annonce :

- le reclassement du corps des Secrétaires Administratifs dans le Nouvel Espace Statutaire (NES), dont on ne vous répètera pas tout le mal qu'on en pense, non plus en octobre 2011, mais peut-être en novembre 2011 sans aucune rétroactivité.
- la PFR (prime de fonction et de résultat) non plus pour la fin de l'année 2011 pour la catégorie B. « On » n'a pas encore procédé à « la cotation » ... Quand on se souvient de la difficulté et de la lenteur de la même démarche en ce qui concerne les attachés !!!
- Le concours externe, interministériel et régional de SA a lieu actuellement. Le ministère récupérera 10 nouveaux agents pour tout le territoire. Rien d'autre à l'horizon !
- La mise à jour des bases de données ministérielles ? « ça avance. » (sic !) Espérons qu'on ne réserve pas ce travail à des étudiants pendant leur stage en entreprise !
- Rappel, l'ensemble des renouvellements des CAP se déroulera le 20 octobre 2011, sauf ceux qui ont eu lieu en 2010. Les SA sont concernés.

N'oubliez pas que vos élus CGT défendent vos intérêts avec pugnacité. Vous aurez l'occasion de manifester votre compréhension de nos efforts et notre dévouement constant en **VOTANT** et faisant **VOTER CGT** lors des prochaines élections du 20 octobre 2011.

Bonnes vacances à toutes et tous en attendant.

Pour plus d'information, n'hésitez à contacter vos élus CGT :

Secrétaires administratifs de classe exceptionnelle

TITULAIRE	SUPPLEANTE
ZIGNANI Michel – ENSAD Excusé	MARCHADIER Myriam – DRAC Languedoc-Roussillon (tél : 04 67 02 32 34) courriel : myriam.marchadier@culture.gouv.fr

Secrétaires administratifs de classe supérieure

TITULAIRES	SUPPLEANTES
Elisabeth PARAILLOUS – CICRP Marseille (tél. : 04 91 08 26 47) courriel : elisabeth.parailous@cicrp.fr	Pierrette CARPENTIER – SDAP 91 Excusée
Nadine MARCHAND – SPAS Pensions (tél: 01 40 15 84 50) courriel : nadine.marchand@culture.gouv.fr	MARIANI Christiane – CNC (tél : 01 44 34 36 22) courriel : christiane.mariani@cnc.fr

Secrétaires administratifs de classe normale

TITULAIRE	SUPPLEANT
Marie-Louise MORAN – Ecole d'architecture de Lyon (tél: 04 78 79 57 26) courriel : marie-louise.moran@lyon.archi.fr	Michel AUTIER – DRAC AQUITAINE Pas Excusé

Fait à Paris, le 10 juin 2011